

ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable au cœur de nos activités

« L'Administration portuaire de Montréal s'engage à remplir sa mission en travaillant en permanence à maximiser les retombées économiques, sociales et environnementales de ses activités à travers une saine gouvernance.

Notre engagement à déployer des actions cohérentes et pérennes en développement durable est encadré dans une politique dont les principes directeurs visent l'implication, la coopération et l'imputabilité.

Nous avons comme priorité de réduire l'empreinte environnementale de nos activités en consommant de façon responsable et en gérant efficacement notre patrimoine naturel. Nous privilégions des pratiques de travail respectueuses de l'environnement et l'utilisation de technologies visant l'amélioration de la performance environnementale et la réduction des nuisances.

Notre objectif est d'assumer un rôle de leader auprès de nos parties prenantes et dans l'industrie maritime en général pour susciter leur adhésion aux principes de développement durable. Nous désirons contribuer au maintien du patrimoine culturel, favoriser l'éducation reliée aux carrières maritimes et soutenir des projets socio-économiques et environnementaux porteurs dans la communauté.

Au sein de notre organisation, nous voulons offrir un milieu de travail mobilisateur basé sur la collaboration dans lequel les employés développent leur sens de la responsabilité et de l'engagement tout en veillant à garantir la sûreté et la sécurité de nos opérations.

Nous croyons qu'en tissant des relations à long terme, en maintenant un dialogue constructif, en déployant des actions concrètes en développement durable, notre port est plus performant, sécuritaire, écologique, intégré à la ville et en harmonie avec les communautés et son environnement. »



Sylvie Vachon
Présidente-directrice générale
Administration portuaire de Montréal